

Warning: Invalid argument supplied for foreach() in `/home/paulvoum/www/accueil/plugins/system/rokcandy_system.php` on line 144



L'expression "frondeur" est bien connue au sein des médias et du monde politique français. Les frondeurs sont les députés socialistes qui ne supportent pas l'orientation économique (et social) du président François Hollande (pourtant lui aussi est socialiste).

En d'autres termes il y a une divergence au sein de la majorité présidentielle française sur la conduite du pays.

En République Démocratique du Congo, c'est Jean Claude Muyambo (ancien ministre des affaires humanitaires) soutient du président Joseph Kabila qui n'a pas hésité à le dire en plein meeting au Katanga.

A DIRE QUOI :

Jean Claude Muyambo ne soutient en aucun cas un 3ème mandat du président Joseph Kabila. Il est donc contre la révision de la constitution.

Monsieur Muyambo qui fut aussi bâtonnier de Lubumbashi est actuellement un des hommes forts de la province du Katanga. Il est aussi le président du parti politique Scode : solidarité congolaise pour la démocratie et le développement.

1. Jean Claude Muyambo :

" Nous, nous avons eu le courage de le dire. Il y a ceux qui sont dans la majorité, ils n'ont pas le courage de le dire mais ils sont contre. Il y en a qui disent qu'ils sont pour à la télé et à la radio mais quand ils rentrent à la maison ils disent qu'ils sont contre ".

Pour ceux qui suivent l'actualité politique congolaise, vous avez certainement remarqué les déclarations de :

2. Député Francis Kalombo (pprd, parti présidentiel) :

" La majorité des congolais aimerait voir Josphe Kabila restait (au pouvoir), mais cette même majorité a déjà décidé qu'à la tête de ce pays c'est 2 mandats pas plus " (avril 2014 sur Congoweb).

3. Olivier Kamitatu (ancien ministre du plan, président du parti ARC avec 17 députés au sein de l'assemblée nationale et soutien du président Joseph Kabila) :

" Dans mon parcours politique, j'ai été le président de l'Assemblée nationale de transition. J'ai eu à participer activement à l'élaboration de la Constitution de mon pays, j'en suis donc l'un des pères. Dans cette loi fondamentale, l'article 220 dispose qu'on ne peut remettre en question la durée et le nombre de mandats du président de la République. C'est donc une des dispositions intangibles de notre Constitution, adoptée par le peuple congolais par référendum en janvier 2006 à plus de 85%.

Aujourd'hui, le chef de l'Etat sait très bien que le peuple congolais s'est exprimé, que cette question ne peut même plus être posée. Ça veut dire qu'il n'est pas question d'un référendum sur l'article 220. Il n'est pas question non plus pour Joseph Kabila de tenter de toucher à quoi que se soit " (Mars 2014 au micro de Adama Ouedraogo Damiss ; presse du Burkina Faso).

Paul Voumbo, le 7 octobre 2014